

Tableau de monitoring sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral

Fig. 5: Tableau de monitoring sur les objectifs stratégiques du Conseil fédéral pour le Domaine des EPF pour les années 2017–2020

Indicateurs	Valeurs de référence			Monitoring	
	2008	2013	2016	2017	2018
ENSEIGNEMENT					
Etudiants et doctorants de l'ETH Zurich et de l'EPFL (headcount)					
Nouvelles inscriptions					
Au niveau bachelor	4 052	5 255	5 531	4 756	4 827
Etudiants	16 233	22 099	24 217	25 059	26 140
Proportion de femmes (%)	29,3	29,1	29,7	30,6	31,2
Proportion d'étrangers (%)	27,3	35,5	37,4	38,4	39,3
Au niveau bachelor	10 138	13 995	14 727	14 385	14 792
Proportion de femmes (%)	28,8	28,6	30,0	30,6	31,6
Proportion d'étrangers (%)	23,8	30,9	31,6	29,4	30,4
Au niveau master	4 649	7 241	8 662	8 895	9 517
Proportion de femmes (%)	28,0	29,4	28,5	29,4	29,6
Proportion d'étrangers (%)	34,4	43,1	46,1	45,4	46,3
Au niveau diplôme	751	0	0	0	0
En programme MAS/MBA	695	863	828	840	827
Proportion de femmes (%)	34,2	34,6	37,9	38,8	40,6
Proportion d'étrangers (%)	48,1	45,7	50,2	51,5	50,1
De mobilité ¹	–	–	–	939	1 004
Proportion de femmes (%)	–	–	–	35,5	32,9
Proportion d'étrangers (%)	–	–	–	96,5	96,6
Taux d'encadrement					
Etudiants (bachelor et master) par professeur	25,1	27,7	29,2	28,3	29,7
Doctorants	4 823	5 947	6 134	6 234	6 391
Proportion de femmes (%)	28,6	30,4	31,0	30,8	31,4
Proportion d'étrangers (%)	62,7	72,6	74,3	75,0	76,3
Taux d'encadrement					
Doctorants par professeur	7,8	7,7	7,7	7,6	7,8
Etudiants et doctorants	21 056	28 046	30 351	31 293	32 531
Proportion de femmes (%)	29,1	29,4	30,0	30,6	31,3
Proportion d'étrangers (%)	35,4	43,3	44,9	45,7	46,6
Taux d'encadrement					
Etudiants et doctorants par professeur	34,0	36,5	37,9	38,0	39,8
Diplômes					
Bachelor	1 656	2 249	2 500	2 602	2 686
Diplôme, master	1 978	2 663	2 989	3 065	3 240
MAS/MBA	336	346	303	394	343
Doctorat	832	993	1 256	1 258	1 209
Enseignement et encadrement par les établissements de recherche					
Heures d'enseignement	15 569	15 670	18 023	17 992	18 659
Travaux de bachelor, master et diplôme	391	532	575	602	623
Doctorants	700	797	783	807	854
Proportion de femmes (%)	36,1	36,3	39,8	39,0	38,4
Proportion d'immatriculations dans le Domaine des EPF (%)	66,1	67,9	67,4	67,7	68,6
Proportion d'immatriculations dans des universités étrangères (%)	17,3	13,4	11,7	10,3	8,8

Indicateurs	Valeurs de référence			Monitoring	
	2008	2013	2016	2017	2018
RECHERCHE					
Publications²	-	-	-	-	-
Contributions à la recherche, mandats de recherche et prestations de services scientifiques (en mio CHF)	-	-	772,7	743,2	755,2
dont Fonds national suisse (FNS)	141,6	209,0	257,4	260,3	254,7
dont Innosuisse	26,1	36,8	50,6	62,6	55,5
dont programmes-cadres de recherche de l'UE (PCR)	97,7	135,2	142,1	139,2	141,8
TRANSFERT DE SAVOIR ET DE TECHNOLOGIE (TST)					
Déclarations de découvertes ³	-	-	-	343	358
Déclarations de logiciels ³	-	-	-	26	36
Brevets	125	193	230	206	230
Licences	178	223	353	377	341
Spin-offs	46	43	50	48	55
PERSONNEL (EPT)					
Professeurs	619,4	767,7	800,8	823,8	818,3
Proportion de femmes (%)	10,7	12,4	13,9	14,8	15,4
Proportion d'étrangers (%)	61,8	67,1	68,0	67,2	67,3
Personnel scientifique	7 956,5	9 927,3	11 053,9	11 204,4	11 542,3
Personnel technique	2 957,6	3 157,3	3 355,1	3 439,8	3 494,0
Personnel administratif	1 771,2	2 279,0	2 577,8	2 690,0	2 804,7
Apprentis	386,0	435,0	463,7	473,6	461,1
FINANCES / IMMOBILIER					
Financement fédéral (point de vue du plafond de dépenses) (en mio CHF)	1 949,4	2 271,4	2 453,8	2 530,8	2 530,9
dont contribution financière de la Confédération	1 778,4	2 073,9	2 288,7	2 377,9	2 356,7
dont crédit d'investissement dans les constructions du Domaine des EPF	170,9	197,5	165,1	152,9	174,2

¹ Depuis 2017, les étudiants de mobilité constituent une catégorie d'étudiants séparée.

² L'activité de publication est analysée tous les quatre ans lors de l'évaluation intermédiaire (cf. p. 50 et p. 63).

³ Indicateurs TST supplémentaires introduits en 2017.

Indicateurs et mode de comptage pour le tableau de monitoring et le rapport académique

Les termes étudiants, doctorants, professeurs et collaborateurs sont employés au masculin générique afin de faciliter la lecture; ils se rapportent autant aux femmes qu'aux hommes. En l'absence de précisions supplémentaires, le terme «étudiants» se réfère toujours à l'ensemble des étudiants des niveaux bachelor et master, des étudiants des programmes de formation continue Master of Advanced Studies et Master of Business Administration (MAS/MBA) et des étudiants de mobilité (qui étudient un à deux semestre/s dans une des deux EPF tout en étant immatriculés dans une autre haute école). Depuis 2017, les étudiants de mobilité constituent une catégorie d'étudiants séparée; auparavant, ils étaient compris dans les effectifs des étudiants au niveau bachelor ou master. Cela devrait être pris en compte lors de la comparaison avec les années précédentes. En cas d'inscription simultanée à plusieurs filières ou niveaux d'études, c'est la filière ou le niveau prioritaire qui est pris en compte. Les doctorants constituent par contre une catégorie distincte. Les étudiants et les doctorants sont comptabilisés en headcount. Les étudiants et les doctorants étrangers forment deux sous-catégories: les

personnes de nationalité étrangère scolarisées à l'étranger (domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès au niveau d'études concerné) et les personnes de nationalité étrangère scolarisées en Suisse (domiciliées en Suisse lors de l'obtention de leur certificat d'accès au niveau d'études concerné). Toutes les catégories de personnel sont comptabilisées en équivalent plein temps (EPT), selon leur taux d'activité. Les professeurs – ordinaires, associés, assistants y compris ceux qui bénéficient d'une chaire d'encouragement du FNS – qui sont engagés dans une des deux EPF sont pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement. Les senior scientists et maîtres d'enseignement (MER) correspondent à des collaborateurs scientifiques avec une fonction dirigeante ou faisant partie des cadres supérieurs. Certains d'entre eux sont des professeurs titulaires. Les senior scientists et MER des deux EPF s'ajoutent au corps professoral pour le calcul du taux d'encadrement «élargi». Les heures d'enseignement dispensées par les établissements de recherche ne prennent pas en compte les heures de préparation, mais seulement celles qui sont passées en présence des étudiants.